



Litige avec un ancien locataire

Par Tapion

Bonjour

Lorsque j'ai déménagé, l'ancien locataire lui partait en prison.

Il a laissé quelques affaires derrière lui notamment une épave de 50 cm3.

Au bout de quelques mois, je m'en suis débarrassé à la déchetterie avec d'autres affaires qui m'encombraient.

L'ancien locataire sortie de prison, me demande de lui rembourser 300 ? pour son épave.

A-t-il le droit de faire ça ?

Et suis-je dans l'obligation de le rembourser ?

N'hésitez pas à poser des questions pour plus de détails.

Merci d'avance pour vos réponses

Écrire à

Par Tapion

Merci,

je vais aller voir ça.

Par yapasdequoi

Bonjour,

Cette épave était-elle mentionnée dans l'état des lieux ?